

**Une politique PÉPS
Participative Écologique Populaire et Solidaire**

**Pour les associations Carrefour des citoyens et SADE
en réponse au document envoyé**

ANNEXE

Notre équipe municipale placera l'écologie, au sens large, au coeur de tous les projets à partir de quatre thèmes majeurs (*l'urbanisme, l'agriculture, la mobilité et l'éducation*). Nous vous proposons, dans cet annexe, de regrouper ces actions selon les 12 mesures que vous avez sélectionnées (tirées du *Plan national d'adaptation au changement climatique*).

Records de chaleur

1) Protéger les populations locales des fortes chaleurs

- Améliorer l'isolation thermique des bâtiments publics (après une campagne de diagnostic au préalable) ainsi que la ventilation pour éviter les surchauffes des personnes (et en premier lieu les écoles). Dans le même temps, inciter les bailleurs sociaux à prendre des mesures adéquates pour réhabiliter convenablement tous leurs immeubles.
- Veiller attentivement, lors de nouvelles constructions collectives par un promoteur ou un bailleur social, aux respect des règles environnementales (espaces verts suffisants, écoulements des eaux pluviales, isolation thermique,...). Encourager à plus de sobriété énergétique.
- Inciter, auprès des mêmes constructeurs, à l'installation de puits canadiens pour le rafraîchissement des bâtiments collectifs plutôt que l'installation de climatiseurs. Un climatiseur réchauffe l'atmosphère extérieur ! Et promouvoir l'installation judicieuse de récupérateurs d'eau de pluie communs pour une utilisation l'été.
- Végétaliser et désimperméabiliser une partie des parkings afin de réduire les îlots de chaleur l'été et de diminuer les risques d'inondation (en finir avec le tout goudron qui rend la ville intenable pendant les canicules et ingérable lors des pluies torrentielles). Développer aussi de réels îlots de fraîcheurs dans les parcs et jardins de notre ville avec des plantations de micro-forêts.
- Inciter les habitants à planter des haies plutôt que de monter des murs en bordure de leur propriété ou des lotissements. Ainsi que proposer aux habitants du centre ville des structures métalliques à fixer aux murs de leur habitations afin qu'ils puissent planter des végétaux grimpants.

2) Assurer la continuité de l'enseignement et l'accueil des jeunes enfants face au réchauffement climatique

- Soutenir la végétalisation et la désimperméabilisation des cours d'écoles avec la création et l'entretien (par et pour les enfants) de potagers ou de cours-jardin, comprenant aussi l'installation de récupérateurs d'eau de pluie.
- Encourager la plantation d'arbres et d'arbustes dans les parcs avec les enfants des écoles, accompagnés des agents municipaux des espaces verts et de leur enseignant.
- Multiplier les sorties pédagogiques dans les parcs, en forêts ou en bord de Sorgue, pour l'observation et la compréhension de la faune, la flore et les différentes interactions naturelles.

3) Adapter les logements au risque de forte chaleur

- Améliorer l'isolation thermique des bâtiments publics ainsi que la ventilation pour éviter les surchauffes des personnes (et en premier lieu les écoles). Dans le même temps, inciter les bailleurs sociaux à prendre des mesures adéquates pour rénover et isoler convenablement leurs immeubles.
- Veiller attentivement, lors de nouvelles constructions collectives par un promoteur ou un bailleur social, aux respect des règles environnementales (espaces verts suffisants, écoulements des eaux pluviales, isolation thermique,...). Encourager à plus de sobriété énergétique.
- Inciter, auprès des mêmes constructeurs, à l'installation de puits canadiens pour le rafraîchissement des bâtiments collectifs plutôt que l'installation de climatiseurs. Un climatiseur réchauffe l'atmosphère extérieur ! Et promouvoir l'installation judicieuse de récupérateurs d'eau de pluie communs pour une utilisation l'été.

4) Végétaliser les villes pour améliorer leur résilience face au changement climatique

- Végétaliser et désimperméabiliser une partie des parkings afin de réduire les îlots de chaleur l'été et de diminuer les risques d'inondation (en finir avec le tout goudron qui rend la ville intenable pendant les canicules et ingérable lors des pluies torrentielles). Développer aussi de réels îlots de fraîcheur dans les parcs et jardins de notre ville avec des plantations de micro-forêts.
- Inciter les habitants à planter des haies plutôt que de monter des murs en bordure de leur propriété ou des lotissements. Ainsi que proposer aux habitants du centre ville des structures métalliques à fixer aux murs de leur habitations afin qu'ils puissent planter des végétaux grimpants.

5) Assurer le développement des transports en communs et des mobilités douces

- Nous nous engageons à mettre en place une politique forte et cohérente en faveur des mobilités douces. Parce que la marche à pieds et le vélo sont des sources de bénéfices considérables pour la santé (par le sport au quotidien), pour la ville (par la réduction des gaz à effets de serre et l'augmentation de la qualité de l'air) et pour la sociabilité (par les rencontres directes générées), nous nous engageons à la mise en place d'un véritable plan vélos, grâce à l'amélioration et la création de bandes cyclables ainsi que par la multiplication des marquages au sol pour un véritable partage de la voirie.

- Dans le même sens, et afin d'améliorer significativement la sécurité des piétons et des cyclistes, des modifications judicieuses devront être mise en place en priorité pour l'avenue du Partage des Eaux, l'avenue Fabre de Sérignan et le cours Fernande Peyre. Après réflexion et concertation, pour assurer la sécurité de tous, la réduction de la vitesse à 30 km/h sur les principales artères autour de la ville (avenues de La Libération, Fabre de Sérignan, des Quatre Otages et devant le lycée Benoît cours Victor Hugo) pourra être proposée.
- De façon générale, ce plan doit inciter progressivement les adultes à se déplacer en toute confiance avec les mobilités douces à l'intérieur comme à l'extérieur de la ville, mais aussi et surtout, il doit permettre au plus jeunes de rejoindre en toute sécurité, à pieds, en trottinettes ou à vélos les structures importantes liés à leur quotidien (établissements scolaires, terrains de sports, lieux culturels et de loisirs). Ce plan inclura, bien entendu, l'amélioration de l'accessibilité, sur les trottoirs et sur les routes, des personnes à mobilité réduite utilisant un fauteuil roulant.
- Notre politique préservera la « ville du quart d'heure » ou « ville des proximités », surtout pour les familles populaires, pour que tous les services soient accessibles à moins de 15 minutes à pieds ou à vélo. Nous encouragerons donc les initiatives privées (type Cabs) qui proposent des déplacements ou livraisons à vélo-cargo. De plus, avec le soutien de l'intercommunalité, nous appuierons le projet de mise en place de petites navettes électriques gratuites, pour rejoindre des lieux importants de la ville, afin de faciliter le déplacement des habitants à mobilité réduite et toutes celles et tous ceux qui ne peuvent pas prendre de véhicules personnels.

6) Former les agents communaux aux enjeux de l'adaptation climatique

- Proposer des formations pertinentes aux agents communaux pour renforcer la sensibilité aux problématiques du changement climatique et à la préservation de la biodiversité.

7) Mobiliser les populations locales sur l'importance du développement durable et ses bénéfices à court et moyen termes, via le déploiement d'une communication pédagogique adaptée, en collaboration avec le corps enseignant et le secteur associatif.

- Mettre en place des liens forts entre le monde éducatif et le monde agricole afin que les enfants des écoles et collège puissent, par la visite de fermes et de terres agricoles, mieux comprendre le cheminement des produits de la terre (de la culture à l'assiette).
- Mettre en valeur le patrimoine naturel de notre ville (en partenariat avec l'intercommunalité) pour informer les citoyennes et citoyens des mondes vivants très proches de nous (animaux et végétaux) avec les lesquels nous co-habitons.
- Créer un évènement culturel annuel pour placer notre ville au centre des réflexions et de l'action sur l'écologie. Cet évènement pourrait être réalisé en partenariat avec le festival *Lire sur la Sorgue* et/ou le *Cinéma* et/ou *Campredon*.
- Sensibiliser à la problématique de l'eau potable, une ressource indispensable pour la vie mais rare en période de sécheresse. Aussi, la Sorgue qui est un joyau naturel par sa qualité et son écosystème, doit être mise en avant dans l'éducation des enfants de notre ville ;

- Mettre en place des ateliers de réparations-citoyens dans un ou deux endroits stratégiques de notre ville qui permettraient aux habitants de réparer eux-mêmes leurs matériels et, de surcroît, de réduire les objets déposés en déchèterie. Ces lieux, en plus de sensibiliser à la problématique du gaspillage et de la surconsommation, favoriseraient également les liens intergénérationnels où les plus âgés expérimentés apporteraient leurs savoirs aux plus jeunes.

Sécheresses dévastatrices

8) Se préparer à l'augmentation attendue des incendies de forêt et de végétation

- Créer une réserve communale de sécurité civile (RCSC) composée de citoyens bénévoles. Placés sous l'autorité du maire, ces citoyens pourront participer au soutien et à l'assistance des populations, à l'appui logistique et au rétablissement des activités après une situation de crise.

9) Préserver la ressource en eau face au changement climatique et contribuer au plan eau (approvisionnement, écoulement, absorption par les sols)

- Végétaliser et désimperméabiliser une partie des parkings afin de réduire les îlots de chaleur l'été et de diminuer les risques d'inondation (en finir avec le tout goudron qui rend la ville intenable pendant les canicules et ingérable lors des pluies torrentielles). Développer aussi de réels îlots de fraîcheurs dans les parcs et jardins de notre ville avec des plantations de micro-forêts.
- Investir régulièrement dans l'entretien et la restauration des réseaux d'eau potable et du réseau des eaux usées pour garantir leur efficacité et leur continuité surtout lors de crises majeures.
- Encourager les propriétaires à installer judicieusement des récupérateurs d'eau de pluies (enterrés ou non).
- Réfléchir à un système de tarification progressive de l'eau, plus solidaire pour les premiers mètres cubes et à l'inverse plus chers pour les gros volumes consommés. Ce système est expérimenté par certaines collectivités. Cette tarification, par son incitativité, peut constituer un outil en faveur de la sobriété en eau. Il s'agit d'engager, partout et par tous, des actions individuelles et collectives visant des pratiques et usages plus sobres en eau.
- Créer un ou plusieurs bassins (lacs de baignades) provisoires ou définitifs (municipaux ou intercommunaux) aménagés près de la Sorgue et alimentés judicieusement avec l'eau de la rivière. Ces installations permettraient aux jeunes enfants, accompagnés de leurs parents (qui ne possèdent pas de piscine privée) de se rafraîchir et de s'amuser (sans nuire à l'écosystème de la rivière). Et ce dans un contexte de fermeture de la piscine municipale sur plusieurs années.

10) Contribuer à la préservation de l'agriculture locale pour alimenter en boucle courte la population

- Nous souhaitons porter une politique ambitieuse en faveur des terres agricoles, des paysans, de la transformation et de la distribution alimentaire locale et bio. Pour tendre vers une souveraineté alimentaire, nous favoriserons l'implantation de paysans et d'agriculteurs exerçant une agriculture raisonnée ou bio. Nous encouragerons donc l'installation d'AMAP, d'épiceries ou de coopératives de producteurs locaux afin de renforcer les circuits-courts entre producteurs et consommateurs.
- Parce que la qualité de la production et des produits est une priorité pour la santé des habitants, notre politique préservera les terres agricoles de l'artificialisation des sols et encouragera la transition pour les agriculteurs conventionnels vers une agriculture plus saine et moins nocive pour les sols et l'eau souterraine ainsi que pour les personnes vivant à proximité des champs.
- Notre politique, mise sur une démarche participative et progressive, elle aura pour objectif de tendre vers 100 % de produits locaux et bios pour la cuisine centrale de notre ville qui fournit les cantines de l'hôpital, de l'EHPAD, des écoles et des centres de loisirs (sans hausse des prix des repas). Elle pourra, bien entendu, soutenir le projet d'une ferme communale et encourager des maraîchers à s'installer.

Précipitations torrentielles

11) Protéger la population des inondations en adaptant la politique de prévention des risques

- Inciter aux respects des règles d'urbanisme avant et après la délivrance d'une autorisation d'une construction car l'artificialisation des sols est une des causes majeures d'inondations.
- Poursuivre le projet de redimensionnement des réseaux d'eau pluviales pour le quartier de Saint Antoine, avec le soutien de la CCPSMV et du Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues, en créant, dans la mesure du possible, d'autres bassins de rétention.
- Améliorer le **plan communal de sauvegarde (PCS)**, un document opérationnel et adapté aux caractéristiques de la commune. Ce plan organise et anticipe la gestion de tous les événements (accidents, phénomènes météorologiques exceptionnels, inondations, etc.) afin d'assurer une meilleure protection de la population.

12) Protéger la population des désordres sur les bâtiments, notamment liés aux retraits-gonflement des argiles

- Savoir et prendre en compte que les constructions les plus vulnérables sont les maisons individuelles de plain-pied reposant sur des fondations inadaptées et avec présence d'arbres à proximité.
- Renforcer les études géotechniques préalables avant toutes nouvelles constructions. Ces études permettent notamment d'identifier la présence éventuelle d'argile gonflante et de concevoir le bâtiment en prenant en compte le risque associé (réglementations de la Loi Élan).
- Chercher des solutions adaptées pour les habitations déjà construites, comme par exemple la pose d'un système anti retrait gonflement ou la pose d'un système de drainage.

**Pour les associations Carrefour des citoyens et SADE
en réponse aux documents**

**Une politique PÉPS
Participative Écologique Populaire et Solidaire**

Introduction

Conscients et très sensibles aux problématiques environnementales liées au climat, à la biodiversité et aux enjeux multiples du mieux vivre ensemble, nous placerons l'écologie au cœur de tous nos projets, et particulièrement dans les domaines suivants : l'urbanisme, l'agriculture, la mobilité et l'éducation.

Et parce que nous voulons une politique participative pour notre ville, l'ensemble des mesures proposées ci-dessous se réalisera en concertation avec les habitants ainsi que les acteurs associatifs et économiques locaux, auprès desquels nous iront prendre leur avis, chercher leur expertise et valoriser leur expérience.

L'urbanisme

Pour une ville plus résiliente et réconfortante pour tous ses habitants

Chaque année, de plus en plus de personnes souffrent des chaleurs caniculaires printanières et estivales à l'intérieur de leur habitation et à l'extérieur dans la ville. Afin de s'adapter au mieux au réchauffement climatique qui s'accentue d'une année sur l'autre, et afin d'améliorer les conditions de vie de façon générale de chaque habitant, nous nous engageons à soutenir avec détermination les actions suivantes :

1. améliorer l'isolation thermique des bâtiments publics, avec la réalisation de diagnostics préalables, pour supprimer les passoires thermiques. Dans le même temps, inciter les bailleurs sociaux de logements collectifs à prendre des mesures adéquates pour la réhabilitation de tous leurs immeubles ;
2. veiller attentivement, lors de nouvelles constructions collectives par un promoteur ou un bailleur social, aux respect des règles environnementales (espaces verts suffisants, écoulements des eaux pluviales, isolation thermique,...). Et encourager à plus de sobriété énergétique ;
3. inciter, auprès des mêmes constructeurs, à l'installation de puits canadiens pour le rafraîchissement des bâtiments collectifs plutôt que l'installation de climatiseurs. Un climatiseur réchauffe l'atmosphère extérieur ! Et promouvoir l'installation judicieuse de récupérateurs d'eau de pluie communs pour une utilisation l'été ;

4. végétaliser et désimperméabiliser une partie des parkings afin de réduire les îlots de chaleur l'été et de diminuer les risques d'inondation (en finir avec le tout goudron qui rend la ville intenable pendant les canicules et ingérable lors des pluies torrentielles). Développer aussi de réels îlots de fraîcheurs dans les parcs et jardins de notre ville avec des plantations de micro-forêts ;
5. multiplier les possibilités d'installer des jardins partagés en concertation avec les habitants de logements collectifs et continuer, avec l'intercommunalité, de promouvoir et former les habitants possédant un jardin à la mise en place de composteurs ;
6. proposer des formations pertinentes aux agents communaux pour renforcer la sensibilité aux problématiques du changement climatique et à la préservation de la biodiversité ;
7. inciter les habitants à planter des haies plutôt que de monter des murs en bordure de leur propriété ou des lotissements. Ainsi que proposer aux habitants du centre ville des structures métalliques à fixer aux murs de leur habitations afin qu'ils puissent planter des végétaux grimpants ;
8. réfléchir à un système de tarification progressive de l'eau, plus solidaire pour les premiers mètres cubes et à l'inverse plus chers pour les gros volumes consommés. Cette tarification, par sa progressivité, est un outil en faveur d'actions individuelles et collectives visant des pratiques et usages plus sobres en eau ;
9. investir régulièrement dans l'entretien et la restauration des réseaux d'eau potable et du réseau des eaux usées pour garantir leur efficacité et leur continuité surtout lors de crises majeures ;
10. poursuivre le projet de redimensionnement des réseaux d'eau pluviales pour le quartier de Saint Antoine, avec le soutien de la CCPSMV et du Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues, en créant, dans la mesure du possible, d'autres bassins de rétention ;
11. améliorer le **plan communal de sauvegarde** (PCS), un document opérationnel et adapté aux caractéristiques de la commune. Ce plan organise et anticipe la gestion de tous les évènements (accidents, phénomènes météorologiques exceptionnels, inondations, etc.) afin d'assurer une meilleure protection de la population.
12. sécuriser les services publics essentiels hors réseau numérique en cas de coupure d'électricité ou de cyberattaque, en choisissant des systèmes simples et efficaces et en garantissant un service public humain (en référence aux *10 propositions pour une désescalade numérique*) ;
13. créer une **réserve communale de sécurité civile** (RCSC) composée de citoyens bénévoles. Placés sous l'autorité du maire, ces citoyens pourront participer au soutien et à l'assistance des populations, à l'appui logistique et au rétablissement des activités après une situation de crise ;
14. installer un ou plusieurs bassins, ou plages de baignades (provisoires ou définitifs) aménagés près de la Sorgue et alimentés judicieusement avec l'eau de la rivière. Ces installations permettraient aux jeunes enfants, accompagnés de leurs parents (qui ne possèdent pas de piscine privée) de se rafraîchir (sans nuire à l'écosystème de la rivière). Et ce dans un contexte de fermeture de la piscine municipale sur plusieurs années.

L'agriculture

Pour une ville plus saine et souveraine sur le plan de l'alimentation.

1. Nous souhaitons porter une politique ambitieuse en faveur des terres agricoles, des paysans, de la transformation et de la distribution alimentaire locale et bio. Pour tendre vers une souveraineté alimentaire, nous favoriserons l'implantation de paysans et d'agriculteurs exerçant une agriculture raisonnée ou bio. Nous encouragerons donc l'installation d'AMAP, d'épiceries ou de coopératives de producteurs locaux afin de renforcer les circuits-courts entre producteurs et consommateurs.
2. Parce que la qualité de la production et des produits est une priorité pour la santé des habitants, notre politique préservera les terres agricoles de l'artificialisation des sols et encouragera la transition pour les agriculteurs conventionnels vers une agriculture plus saine et moins nocive pour les sols et l'eau souterraine ainsi que pour les personnes vivant à proximité des champs.
3. Cette politique, mise sur une démarche participative et progressive, elle aura pour objectif de tendre vers 100 % de produits locaux et bios pour la cuisine centrale de notre ville qui fournit les cantines de l'hôpital, de l'EHPAD, des écoles et des centres de loisirs (sans hausse des prix des repas). Elle pourra, bien entendu, soutenir le projet d'une ferme communale et encourager des maraîchers à s'installer.

La mobilité

Pour une ville plus sereine et rassurante en terme de déplacement.

1. Nous nous engageons à mettre en place une politique forte et cohérente en faveur des mobilités douces. Parce que la marche à pieds et le vélo sont des sources de bénéfices considérables pour la santé (par le sport au quotidien), pour la ville (par la réduction des gaz à effets de serre et l'augmentation de la qualité de l'air) et pour la sociabilité (par les rencontres directes générées), nous nous engageons à la mise en place d'un véritable plan vélos, grâce à l'amélioration et la création de bandes cyclables ainsi que par la multiplication des marquages au sol pour un véritable partage de la voirie.
2. Dans le même sens, et afin d'améliorer significativement la sécurité des piétons et des cyclistes, des modifications judicieuses devront être mise en place en priorité pour l'avenue du Partage des Eaux, l'avenue Fabre de Sérignan et le cours Fernande Peyre. Après réflexion et concertation, pour assurer la sécurité de tous, la réduction de la vitesse à 30 km/h sur les principales artères autour de la ville (avenues de La Libération, Fabre de Sérignan, des Quatre Otages et devant le lycée Benoît cours Victor Hugo) pourra être proposée.
3. De façon générale, ce plan doit inciter progressivement les adultes à se déplacer en toute confiance avec les mobilités douces à l'intérieur comme à l'extérieur de la ville, mais aussi et surtout, il doit permettre au plus jeunes de rejoindre en toute sécurité, à pieds, en trottinettes ou à vélos les structures importantes liés à leur quotidien (établissements scolaires, terrains de sports, lieux culturels et de loisirs). Ce plan inclura, bien entendu, l'amélioration de l'accessibilité, sur les trottoirs et sur les routes, des personnes à mobilité réduite utilisant un fauteuil roulant.

4. Notre politique préservera la « ville du quart d'heure » ou « ville des proximités », surtout pour les familles populaires, pour que tous les services soient accessibles à moins de 15 minutes à pieds ou à vélo. Nous encouragerons donc les initiatives privées (type Cabs) qui proposent des déplacements ou livraisons à vélo-cargo. De plus, avec le soutien de l'intercommunalité, nous appuierons le projet de mise en place de petites navettes électriques gratuites, pour rejoindre des lieux importants de la ville, afin de faciliter le déplacement de toutes les personnes et plus particulièrement des personnes à mobilité réduite.

L'éducation

Pour une ville plus respectueuse des êtres vivants et des milieux naturels

Notre politique favorisera et soutiendra toutes les initiatives des citoyennes et citoyens ainsi que le personnel éducatif qui auront pour objectif d'embellir notre ville et de sensibiliser les plus jeunes à la diversité et à la compréhension du monde naturel. Les projets suivants seront donc vivement soutenus et encouragés :

1. la végétalisation et la désimperméabilisation des cours d'écoles avec la création et l'entretien (par et pour les enfants) de potagers ou de cours-jardin, comprenant aussi l'installation de récupérateurs d'eau de pluie ;
2. la plantation d'arbres et d'arbustes dans les jardins et parcs publics avec les enfants des écoles, accompagnés des agents municipaux des espaces verts et de leur enseignant ;
3. les sorties pédagogiques dans les parcs, en forêts ou en bord de Sorgue, pour l'observation et la compréhension de la faune, la flore et les différentes interactions naturelles (en partenariat avec la CCPSMV et le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues) ;
4. la mise en place de liens forts entre le monde éducatif et le monde agricole afin que les enfants des écoles et collège puissent, par la visite de fermes et de terres agricoles, mieux comprendre le cheminement des produits de la terre (de la culture à l'assiette) ;
5. la création d'un évènement culturel annuel pour placer notre ville au centre des réflexions et de l'action sur l'écologie. Cet évènement pourrait être réalisé en partenariat avec le festival *Lire sur la Sorgue* et/ou le *Cinéma et/ou Campredon*.
6. la mise en place d'ateliers de réparations-citoyens dans un ou deux endroits stratégiques de notre ville qui permettraient aux habitants de réparer eux-mêmes leurs matériels et, de surcroît, de réduire les objets déposés en déchèterie. Ces lieux, en plus de sensibiliser à la problématique du gaspillage et de la surconsommation, favoriseraient également les liens intergénérationnels où les plus âgés expérimentés apporteraient leurs savoirs aux plus jeunes ;

Conclusion

Pour une ville plus élégante, plus résiliente et plus solidaire

Pour faire face aux multiples crises que notre ville peut traverser selon les périodes, il est indispensable d'anticiper. Ces crises peuvent être d'ordre énergétique, économique, climatique ou sanitaire et sont souvent liées entre elles. L'exemple du réchauffement climatique, qui s'accentue d'une année sur l'autre, entraîne, en effet, d'importantes tensions pour de nombreuses personnes sur le plan sanitaire (altération directe de la santé), sur le plan énergétique (perturbation de la production d'électricité) et sur le plan économique (diminution de la production agricole et stress hydrique).

Afin d'amortir les différents chocs à venir et d'améliorer, de façon générale, la qualité de vie de chaque habitant, notre municipalité aura donc une politique écologique ambitieuse dans les domaines de l'agriculture, l'éducation, l'urbanisme et les mobilités. Ces objectifs s'accompagneront d'un soutien majeur à un développement économique local à taille humaine et solidement maillé. Grâce à l'intelligence collective de ses citoyens, à la concertation et l'expérimentation, notre ambition est de faire de l'Isle-sur Sorgue une ville plus élégante, plus résiliente et plus solidaire pour tous ses habitants.

L'ISLE ENSEMBLE

Pour une ville modèle d'engagement et de résilience

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions pour votre courrier et pour l'attention portée aux enjeux climatiques auxquels notre ville de l'Isle-sur-la-Sorgue est déjà confrontée. Les phénomènes que vous évoquez — vagues de chaleur, sécheresses, précipitations extrêmes — constituent désormais une réalité durable qui impacte directement la vie quotidienne des l'Isloises et des l'Islois.

Notre équipe est pleinement consciente du rôle central que les collectivités locales doivent jouer face à cette urgence climatique, notamment en matière d'adaptation, de protection des populations et d'aménagement du territoire. Ces actions ne peuvent être menées efficacement qu'en associant étroitement les acteurs locaux, les citoyennes et les citoyens.

Dans ce cadre, nous saluons votre démarche fondée sur le Plan national d'adaptation au changement climatique de mars 2025 et engageons ce dialogue avec un esprit d'écoute, de transparence et de responsabilité.

Les éléments qui suivent constituent des réponses aux différents items sur lesquels nous sommes questionnés. Ils ne constituent pas l'intégralité du programme de la liste L'ISLE ENSEMBLE sur la thématique environnementale. Notre équipe, si elle est élue, s'attachera à mettre en œuvre, selon les possibilités budgétaires, l'essentiel des propositions ci-après. Deux projets seront prioritairement engagés ou poursuivis :

- *La poursuite du projet de prévention des inondations au regard du schéma directeur pluvial de Saint-Antoine via la création et le redimensionnement des réseaux d'eaux pluviales et la réalisation de bassins de rétention.*
- *La préservation de la Sorgue avec la requalification de l'avenue du Partage des eaux et l'installation d'un second barrage filtrant.*

Pierre Gonzalvez et l'équipe « L'ISLE ENSEMBLE »

RECORDS DE CHALEUR

■ Protéger les populations aux fortes chaleurs

Informer & sensibiliser la population aux risques et aux bons réflexes sur la base du DICRIM que nous nous engageons à mieux faire connaître au travers de campagnes de communication.

Développer la communication sur les gestes de confort d'été destinés à renforcer la résilience locale face aux canicules et à lutter contre le « tout-climatisation ».

Entretenir un lien de proximité avec les populations les plus fragiles à travers une veille active auprès du registre des personnes vulnérables, tenu par le CCAS.

Poursuivre les campagnes d'information sur le dispositif d'aide à la rénovation énergétique de l'habitat via l'OPAH-RU, en direction des propriétaires privés. Informer sur la possibilité pour eux d'obtenir des

DIALOGUE AVEC LES ASSOCIATIONS SADE ET CARREFOUR DES CITOYENS SUR LES ENJEUX CLIMATIQUES – JANVIER 2026

subventions pouvant atteindre de 25 à 70% du montant HT des travaux, des déductions fiscales ou encore des primes telles que « éco énergie ».

Poursuivre les campagnes d'information sur le dispositif d'aide « Ma Prime Rénov » porté par l'Agence Locale de Transition Énergétique (ALTE) pour la réalisation de travaux individuels de rénovation énergétique. Il existe cependant une incertitude sur la poursuite de ce dispositif par l'Etat. En cas d'une évolution négative des aides de l'Etat, la Communauté de communes étudiera une autre alternative pour poursuivre les accompagnements.

Poursuivre les travaux d'isolation et de sobriété énergétique déjà mis en œuvre dans les bâtiments publics, et encourager les entreprises du privé et les bailleurs sociaux à faire de même.

Continuer à encourager les particuliers et les entreprises à planter plus d'arbres et plus de végétaux aux abords de leur habitat, à l'instar du programme « Jardinons nos rues » mis en œuvre depuis 2019. Une action de la Communauté de communes pour accompagner les entreprises sera soutenue.

Poursuivre l'application du concept de « ville éponge » (ou jardins pluviaux) comme solutions naturelles dans le système de drainage urbain.

Accompagner et soutenir la Communauté de communes dans son projet de réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité au changement climatique (démarche TACCT, Trajectoires d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires) de l'ADEME.

Accompagner la Communauté de communes dans l'élaboration d'un plan d'actions et d'adaptation au changement climatique spécifique au territoire intercommunal en tenant compte des vulnérabilités identifiées et des exigences réglementaires. Suivre et évaluer l'efficacité des mesures mises en œuvre.

■ Assurer la continuité de l'enseignement scolaire et de l'accueil des jeunes enfants face au réchauffement

Poursuivre la dynamique de désimperméabilisation et de renaturation des cours écoles et de leurs abords engagés depuis plusieurs années (école de musique, 2021, école primaire de Petit-Palais et parvis de l'école élémentaire Lucie Aubrac, 2025). Plusieurs projets sont à l'étude pour les années à venir.

Poursuivre les différents projets de végétalisation des cours d'école, à l'instar des projets concernant la cour de l'école élémentaire Lucie Aubrac et l'école maternelle des Vallades (pergolas végétalisées).

Achever le déploiement de la climatisation dans les deux seules écoles encore non pourvues (écoles du Centre et de Lucie Aubrac), tout en sensibilisant à une utilisation raisonnée de celle-ci.

Veiller à une adaptation au climat des programmes d'activités des centres de loisirs.

Développer les projets et travaux participatifs avec les écoles (cf. plantation d'arbres sur l'île Saint-Jean fin 2025).

■ Adapter les logements au risque de fortes chaleurs

Continuer à soutenir les programmes d'aides à la rénovation énergétique déjà en œuvre (Ma Prime Rénov par la ALTE, OPAH RU) et poursuivre les campagnes d'information à leurs sujets.

DIALOGUE AVEC LES ASSOCIATIONS SADE ET CARREFOUR DES CITOYENS SUR LES ENJEUX CLIMATIQUES – JANVIER 2026

Poursuivre le travail municipal de lutte contre les îlots de chaleur, notamment mené en centre urbain, en renaturant à l'aide d'essences résistant aux montées de températures.

Suivre et évaluer les résultats d'expérimentations menées sur le territoire communal dans la construction de logement à énergie positive (Seul sur Mars®).

Mener des campagnes de sensibilisation sur la nécessaire végétalisation des abords de logements dans un objectif de rafraîchissement de l'habitat (*via* notamment le dispositif « Jardinons nos rues »).

■ Végétaliser les villes

Poursuivre un travail de végétalisation et de renaturation mené depuis plusieurs années (20 000 arbres en Vaucluse et chemin de l'école d'agriculture [2019], skate-park [2020], Annexe [2023], place rose Goudard [2024], avenue Marius Jouveau [2025]). Systématiser un projet de renaturation adapté dans chaque chantier de réhabilitation.

Préserver et amplifier quand cela est possible, la surface de parcs et d'espaces verts.

Poursuivre la végétalisation du parc de sports urbain (espace de centralité du skatepark) et des cours d'écoles.

Entretenir et préserver la ripisylve sur les berges de la rivière et créer plus de haies en zone agricole (favoriser le développement de la biodiversité et le drainage de l'eau pendant les orages).

Réaménager le quartier des Capucins de façon durable : création d'un parking désimperméabilisé, végétalisation et création d'espaces verts.

Renouveler l'adhésion au dispositif départemental de végétalisation désormais intitulé « 50 000 arbres en Vaucluse » pour en faire bénéficier nos espaces publics.

Mettre en place un projet de végétalisation de la nouvelle plaine sportive de l'hippodrome.

■ Assurer le développement des transports en commun et des mobilités douces

Prioriser la poursuite d'une politique forte en faveur des modes actifs en créant de nouvelles pistes cyclables (projets en cours en lien avec la Via Venaissia et la communauté de communes). Appuyer la mise en œuvre du schéma des modes actifs intercommunal et engager une réflexion sur la création d'une liaison cyclable sécurisée entre le centre-ville et Petit-Palais et le centre-ville et Velorgues en prenant en considération les impératifs d'entretien du canal.

Accompagner les initiatives de transport de personnes à vélo en assurant leurs bonnes conditions de circulation.

Encourager le covoiturage déjà en œuvre *via* le dispositif intercommunal Blablacar Daily en renforçant la communication à cet égard et les déplacements à pied, eux aussi déjà valorisés à travers l'élaboration en 2023 d'un plan piéton « L'Isle à pied ».

Soutenir le service de navette communale « Mobil'Isle » mis en œuvre par le CCAS au profit des habitants pour la réalisation de déplacements locaux.

DIALOGUE AVEC LES ASSOCIATIONS SADE ET CARREFOUR DES CITOYENS SUR LES ENJEUX CLIMATIQUES – JANVIER 2026

Etudier la mise en place d'une navette électrique de rotation entre le centre-ville et les parkings gratuits ainsi que certains quartiers éloignés, en période de forte demande, afin de diminuer le nombre de véhicules au centre-ville et les émissions de CO2.

Requalification de l'avenue du Partage des Eaux. Projet porté par la Ville avec le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues (SMBS) et la Communauté de communes. Les travaux consistent en : un aménagement sécurisé pour les déplacements vélos et piétons, une restauration des berges nécessaires à ce projet de requalification, une réfection de chaussée et une modernisation de l'assainissement.

■ **Former les agents communaux aux enjeux de l'adaptation climatique**

Poursuite du plan de sobriété énergétique mis en place dans les bâtiments municipaux en 2021 suite à l'explosion des coûts de l'énergie (ajustement des températures, optimisation des usages, modernisation des éclairages sportifs) et sensibilisation des agents municipaux.

Continuer à sensibiliser les agents communaux aux gestes de bonnes pratiques (exemple : fourniture en 2021 de gourdes en aluminium aux agents de terrain pour réduire l'usage du plastique et donc l'empreinte carbone de la collectivité).

Déployer un vaste plan de formation aux enjeux de l'adaptation climatique (mieux informer et partager l'information et la réglementation OLD, risque inondation, risque incendie), les services étant déjà particulièrement sensibilisés au sujet du réchauffement climatique.

■ **Mobiliser les populations locales sur l'importance du développement durable et ses bénéfices**

Poursuivre et développer les actions pédagogiques menées en direction du public scolaire : opérations de plantations et végétalisations, ateliers de concertation en classe et soutien actif au programme Les Sorgues à l'école du Syndicat Mixte Bassin des Sorgues.

Réactiver le conseil municipal des enfants pour former des citoyens responsables dès le plus jeune âge, intégrer la voix des enfants face aux enjeux du changement climatique, à la politique locale de l'environnement, à la protection de la biodiversité. Encourager des actions concrètes et visibles en matière de développement durable et renforcer la cohésion sociale et intergénérationnelle.

Poursuivre les manifestations d'informations et de sensibilisation à l'occasion par exemple du festival de la Sorgue (de plus en plus d'ateliers éducatifs sont proposés).

Poursuivre l'organisation de 2 opérations de nettoyage annuels de la rivière, des massifs et de l'environnement (mobilisation de nombreux enfants avec leurs parents, d'entreprises et d'associations à l'occasion de ses événements devenus incontournables).

Continuer à développer la communication et la collaboration avec les associations investies dans la protection de l'environnement.

SÉCHERESSE DÉVASTATRICE

■ Se préparer à l'augmentation attendue des incendies de forêt et de végétation :

La grande majorité des incendies étant d'origine humaine, il importe de prioriser la prévention. Les outils communaux que sont le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) et le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) sont pour cela indispensables afin :

- D'Identifier les zones à risques
- D'Informer la population
- D'Organiser la réponse face à un incendie et protéger la population
- D'Apporter information, conseil, aide et soutien aux habitants

Parmi les orientations, il s'agira pour l'équipe municipale d'impulser la mise en œuvre de campagnes de communication régulières pour mieux faire connaître le DICRIM et le PCS.

Poursuivre le soutien aux acteurs essentiels de la lutte contre les incendies : les Comités Communaux Feux de Forêts (CCFF) *via* une redevance et une adhésion renouvelée ainsi que la collaboration avec le Syndicat Mixte Forestier et les pompiers.

Appuyer les missions communautaires de débroussaillement annuel dans les massifs des chemins communaux (état des lieux des zones à risques en collaboration avec le syndicat mixte forestier).

Soutenir les actions du Syndicat Mixte Forestier, notamment dans le relai de communication de sa dernière plaquette de communication (mise à jour selon le dernier arrêté) sur les Obligations Légales de Débroussaillement (OLD).

Mettre en place une politique forte pour prévenir et sensibiliser aux risques incendie, telle que déjà impulsée (trois agents dont un recruté en 2025) pour renforcer ce pôle qui veille à informer sur les obligations de débroussaillement (OLD) et à verbaliser en cas de non-respect.

Poursuivre l'étroite collaboration entretenue depuis plusieurs années avec le SDIS dans la mise en œuvre d'exercices réguliers sur le territoire.

Poursuivre l'écopâtrage, une stratégie écologique déjà mise en œuvre par l'équipe municipale, complémentaire aux actions humaines afin de diminuer la quantité de végétation inflammable (combustible), de créer des ruptures naturelles dans le paysage qui ralentissent ou limitent la propagation du feu et d'assurer un entretien continu et durable du paysage. L'écopâtrage s'intègre ainsi dans une stratégie globale de prévention des feux, notamment dans les zones boisées et de garrigue à haut risque.

Intégrer systématiquement des critères de résistance au feu et au changement climatique dans ses choix de plantations, de reboisement post-incendie et d'aménagements végétalisés, en faveur d'essences adaptées au climat méditerranéen et protectrices des populations.

Continuer à encourager le broyage à domicile, nouvelle action mise en œuvre par la communauté de communes, pour supprimer le brûlage des déchets verts, réduire la quantité de végétation sèche inflammable, protéger les zones habitées proches des forêts, favoriser des sols plus humides et moins combustibles, et responsabiliser les habitants face au risque feu.

Continuer à communiquer sur la présence d'une plateforme à déchets verts sur le site de la déchèterie intercommunale comme une véritable alternative sécurisée et gratuite au brûlage des déchets verts.

■ Préserver la ressource en eau face au changement climatique et contribuer au Plan Eau (approvisionnement, écoulement, absorption par les sols)

Vers une « ville éponge » pour restaurer le cycle naturel de l'eau

Consolider la stratégie de désimperméabilisation déjà mise en œuvre par l'équipe municipale (école de musique, école de Petit-Palais, réhabilitations diverses)

> Agir sur la porosité : poursuivre le retrait des revêtements étanches pour rendre au sol sa fonction première d'infiltration.

> Généraliser les solutions fondées sur la nature : étendre l'usage déjà en œuvre à l'Isle-sur-la-Sorgue des « arbres de pluie », des « noues paysagères » et des « sols souples » (copeaux) pour capter l'eau là où elle tombe.

> Innover par la veille technologique : maintenir une recherche active sur les nouveaux matériaux et techniques de drainage pour enrichir la palette d'outils de la « ville éponge ».

L'urbanisme comme bouclier écologique

> Imposer la biodiversité dans le bâti : garantir un pourcentage de pleine terre et d'espaces verts dans chaque nouveau projet de construction pour éviter l'artificialisation.

Gérer rigoureusement la demande et le gaspillage

Soutenir le Syndicat Durance Ventoux : faciliter les opérations de détection de fuites et de modernisation des canalisations pour confirmer la baisse de consommation globale.

Maintenir les installations de distributions en état (plan de renouvellement des canalisations d'eau potable).

Exemplarité municipale : poursuivre l'optimisation des équipements communaux (suppression des bouches de lavage inutiles au centre-ville, renouvellement complet du parc de compteurs).

Mettre en œuvre la récupération des eaux usées traitées en sortie de station d'épuration (STEU) pour l'arrosage des stades, le nettoyage des rues et la défense incendie.

Inciter les particuliers à la récupération des eaux de pluie *via* une aide financière à l'acquisition de récupérateurs d'eau (comme cela a été mis en place pour l'acquisition de composteurs et des vélos).

Assurer le respect strict des restrictions préfectorales lors des épisodes de sécheresse.

Protéger l'écosystème et préserver la santé de notre rivière

La ripisylve, l'infrastructure naturelle des berges de notre rivière, doit être protégée.

> Sauvegarder le bouclier thermique : gérer et restaurer la végétation et consolider les berges de notre rivière pour maintenir la fraîcheur de l'eau, favoriser le développement des insectes, de la biodiversité et protéger les mammifères, les oiseaux et la faune du milieu aquatique.

> Activer le filtre naturel : utiliser la puissance épuratrice de la ripisylve pour barrer la route aux pollutions diffuses avant qu'elles n'atteignent la rivière.

> Proposer une réponse au besoin de baignade et de rafraîchissement en période de forte chaleur pour préserver la rivière et la biodiversité avec la création d'un centre aquatique intercommunal

DIALOGUE AVEC LES ASSOCIATIONS SADE ET CARREFOUR DES CITOYENS SUR LES ENJEUX CLIMATIQUES – JANVIER 2026

dimensionné non seulement au besoin du savoir nager pour les enfants des 5 communes mais aussi à l'accueil et au rafraîchissement des habitants ainsi que de nos visiteurs.

Sécuriser la ressource à la source

- > Protéger les captages : collaborer étroitement avec le Syndicat Durance Ventoux pour garantir l'étanchéité sanitaire de nos points de prélèvement.
- > Auditer les usages : accompagner le Syndicat Mixte Bassin des Sorgues (SMBS) dans la sensibilisation, le recensement précis des populations et des activités humaines sur le plateau afin d'identifier les différentes sources de consommation qui peuvent impacter la qualité de l'eau.
- > Remise en place d'un plan d'analyse et de suivi de la qualité de l'eau de la Sorgue (*via* le SMBS, en plus des analyses déjà réalisées par l'Agence de l'eau et par le département).
- > Avec la collaboration du Syndicat Mixte Bassin des Sorgues (SMBS) installation d'un deuxième barrage flottant sur la Sorgue pour récupérer tous les déchets flottants qui polluent la Sorgue et qui finissent dans la mer.

Culture de l'eau : sensibiliser et transmettre

- > L'école de la rivière : soutenir activement les programmes pédagogiques comme « Les Sorgues à l'École » pour former les jeunes générations aux enjeux de l'eau.
- > Partage des connaissances : porter une communication transparente sur l'état de la ressource et les bonnes pratiques auprès de l'ensemble des habitants et usagers du bassin.

■ Contribuer à la préservation de l'agriculture locale pour alimenter en boucle courte la population

Lutter contre la spéculation et l'artificialisation des terres en surveillant et en préemptant *via* la SAFER certains fonciers agricoles.

Promouvoir et privilégier les circuits courts : continuer à assurer un soutien concret et régulier au marché agricole de Petit-Palais par un soutien logistique, organisationnel et de communication et encourager toutes les ventes en circuits courts proposés par les agriculteurs.

Poursuivre fermement l'engagement de l'équipe municipale dans une alimentation de qualité au profit des élèves des écoles l'Isloises par une application des différents dispositifs et lois existants dans ce domaine, principalement la loi EGALim et le Plan Nation Nutrition Santé (PNNS). Pour l'année 2024, la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue a déclaré 56% en produits de qualité (dont 39 % en bio) et 44% de produits dits conventionnels, soit 6 points de pourcentage de plus que le seuil recommandé.

Poursuivre la mise à disposition, par voie de convention, d'un terrain agricole par la Ville au profit du lycée agricole La Ricarde pour y réaliser des missions de formation agricole et encourager la culture de légumes au profit de la restauration scolaire.

Sécuriser l'avenir des exploitations, protéger les zones de captages et la qualité de l'eau et participer à la préservation d'une ceinture de fraîcheur contre le réchauffement en sacrifiant plusieurs terres agricoles *via* le PLU.

Agir simultanément sur la santé publique, l'économie locale et la protection de l'environnement en subventionnant les Associations de Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP).

PRÉCIPITATIONS TORRENTIELLES

■ Protéger la population des inondations en adaptant la politique de prévention des risques

Sensibiliser de façon appuyée et régulière aux risques majeurs à travers le DICRIM et le PCS (dernières révisions réalisées en 2025).

Poursuivre le projet de prévention des inondations (2011-2031) au regard du schéma directeur pluvial qui s'est notamment concrétisé en 2019 par des études sur le quartier de Saint-Antoine. Depuis 2020, nous réalisons chaque année une tranche de travaux et d'investissements, qui portent essentiellement sur la création et le redimensionnement des réseaux d'eaux pluviales et la création de bassins de rétention. Au total, plus de 1,9 millions d'euros sur le quartier de Saint-Antoine sont prévus, sans aide ni subvention extérieure.

Mettre en place un plan de curage systématique en poursuivant le nettoyage régulier des ruisseaux, des avaloirs et des bouches d'égout situés sur le domaine public pour garantir leur pleine capacité avant chaque orage.

Informer, sensibiliser et vérifier que les propriétaires respectent l'obligation d'entretien de l'intérieur des fossés pour éviter les risques de débordements à l'occasion de orages.

Lutter contre l'obstruction en sensibilisant les citoyens sur le fait que jeter des déchets bouche les grilles d'évacuation, multipliant le risque d'inondation localisée de leur propre rue.

■ Protéger la population des désordres sur les bâtiments, notamment liés au retrait-gonflement des argiles

Imposer des règles de construction strictes dans les zones identifiées comme à risque (études) sur la base d'un PLU, à jour sur la question du RGA.

Accompagner les sinistrés dans la reconnaissance de catastrophe naturelle et la déclaration de sinistres.

Romain DUFAUD

Liste « L'ISLE Notre Ville »

à

Madame la Présidente de l'association SADE

Monsieur le Président de l'association CARREFOUR DES CITOYENS

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 2 décembre dernier, je vous transmets les réflexions qui guideront nos actions une fois élus, destinées tant aux adhérents de vos associations qu'à l'ensemble des habitants de notre ville.

Ces mesures, relevant parfois du simple bon sens, nécessiteront néanmoins pour la plupart un engagement conséquent afin d'apporter des réponses concrètes aux enjeux climatiques que vous soulevez.

Ces mesures feront naturellement l'objet d'une concertation préalable approfondie avec la population, qui sera pleinement associée à leur mise en œuvre

1/ Pour lutter contre les vagues de chaleur, la ville développera un plan d'actions combinant aménagements urbains et mesures préventives.

L'urbanisme sera adapté par la plantation d'arbres et la création de zones végétalisées dans les rues, places et parkings, complétées par des toits et murs végétalisés autant que possible sur les bâtiments publics et privés, ainsi que l'utilisation de revêtements clairs à fort pouvoir réfléchissant pour limiter l'accumulation de chaleur.

Les bâtiments publics, notamment les écoles et la mairie, bénéficieront de rénovations améliorant leur isolation thermique, tandis que des équipements passifs anti-chaleur (stores, volets, végétation grimpante) seront promus auprès des propriétaires privés.

Nous allons poursuivre notre travail sur un projet innovant de « géocooling ». Il consistera à créer un réseau de rafraîchissement écologique pour climatiser les écoles publiques de L'Isle-sur-la-Sorgue, en exploitant la fraîcheur naturelle de la Sorgue ou de sa nappe d'accompagnement, grâce à un système d'échangeur eau-eau en circuit fermé qui transfère uniquement la fraîcheur sans aucun prélèvement ni rejet dans la rivière.

Cette solution technique, qualifiée de géothermie de minime importance, respectera pleinement le classement Natura 2000 et les interdictions de dérivation imposées par le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues, tout en nécessitant une déclaration auprès de la DREAL et une validation environnementale simplifiée conformément au Code de l'Environnement.

Ce projet innovant fera de L'Isle-sur-la-Sorgue la première petite ville de France à utiliser la fraîcheur naturelle d'une rivière pour protéger ses habitants des fortes chaleurs, en s'inscrivant pleinement dans la transition énergétique et le respect du patrimoine.

Nous nous opposerons également au projet d'artificialisation des sols à la suite du projet du centre nautique, qui prévoit la suppression du stade des Capucins pour y construire des bâtiments ou des parkings. Nous veillerons à ce que ces espaces conservent leur caractère végétalisé.

Conformément à notre programme, nous nous engageons à développer les mobilités douces, notamment vers les hameaux de Petit Palais et de Velorgues. Nous expérimenterons également un service de navettes destiné aux personnes âgées souhaitant se déplacer, soit depuis les hameaux vers les marchés du centre-ville de L'Isle-sur-la-Sorgue, soit depuis le centre-ville vers le marché de Petit Palais.

Enfin, un volet sensibilisation inclura des plans d'alerte canicule avec communication ciblée vers résidents et touristes sur les points d'eau et zones fraîches, ainsi que la distribution de guides pratiques sur l'hydratation et les horaires d'activités recommandés pendant les périodes de forte chaleur.

2/ Sécheresses dévastatrices

Pour gérer les sécheresses et protéger les ressources en eau, la commune mettra en place des restrictions progressives de consommation (arrosage, lavage, piscines) adaptées aux niveaux de sécheresse, accompagnées d'une tarification incitative encourageant les économies durables.

Les infrastructures seront optimisées par la réduction des fuites du réseau d'eau potable via des diagnostics et réparations prioritaires, ainsi que par le développement de la récupération des eaux de pluie pour l'entretien des espaces verts et les usages non potables, grâce à des citernes publiques et privées.

Le volet agricole et paysager favorisera les cultures résistantes à la sécheresse dans le périurbain et la généralisation de systèmes d'irrigation économies comme le goutte-à-goutte et les capteurs d'humidité pour les espaces verts communaux.

Nous développerons les circuits courts en créant un label qui associera les producteurs locaux aux cantines scolaires et aux restaurateurs de la ville, garantissant ainsi l'approvisionnement en produits frais et de qualité tout au long de l'année.

Enfin, la gestion des milieux naturels passera par la protection des zones humides autour de la Sorgue afin de préserver la réserve d'eau naturelle et la biodiversité, ainsi que par la restauration des sols pour améliorer leur capacité de rétention hydrique. Sans oublier nos collines sensibles aux feux de forêts, où un effort particulier sera planifié pour organiser la préservation de leur écosystème : sensibilisation, protection seront nos maîtres mots

3/ Prévenir les précipitations torrentielles

Pour prévenir et gérer les conséquences des précipitations torrentielles, la commune développera des infrastructures vertes avec des bassins de rétention, zones d'infiltration et chaussées perméables dans les parkings et espaces piétons afin de ralentir le ruissellement et favoriser l'absorption des eaux.

Les réseaux seront modernisés par l'étude de leur redimensionnement, un curage régulier des caniveaux et fossés, ainsi que l'installation de capteurs et systèmes d'alerte précoce pour surveiller les niveaux d'eau des rivières et réseaux d'égouts. Nous veillerons aux respects de leurs obligations des propriétaires riverains des fossés, et bords de Sorgue en matière d'entretien.

L'aménagement du territoire intégrera l'identification des zones à risque d'inondation avec application de règles strictes d'usage du sol (zones non constructibles, parkings végétalisés), et la mise en place de plans de continuité d'activité pour les commerces touristiques incluant surélévation des installations électriques et sécurisation des stockages.

Pour protéger la population des désordres liés au retrait-gonflement des argiles qui impacte L'Isle-sur-la-Sorgue, la commune mettra en place une stratégie globale articulée autour de plusieurs axes.

- L'information préventive passera par la mise à disposition de la cartographie des zones à risque, la sensibilisation aux signes précurseurs de fissuration et la distribution de guides pratiques.
- Nous nous rapprocherons des services de la Préfecture, seuls décisionnaires pour la mise en place d'un PPR RGA afin que nos PLU puissent imposer les mesures nécessaires à la construction en terrain argileux.
- La gestion de l'eau et de la végétation feront l'objet de recommandations strictes sur les distances de plantation, l'imperméabilisation des sols, les systèmes de drainage périphérique et l'arrosage régulier des sols argileux en période sèche.

Les propriétaires bénéficieront d'un accompagnement renforcé via des permanences techniques gratuites, une aide aux démarches d'assurance, complétés par une surveillance du bâti existant avec inspection des bâtiments publics, maintenance préventive des réseaux d'eau et création d'un observatoire local du phénomène.

L'ensemble de ces mesures intégreront l'anticipation de l'aggravation du risque liée au changement climatique et à l'alternance croissante entre sécheresses et pluies intenses.

J'espère que ce courrier apportera des réponses concrètes aux enjeux climatiques majeurs que vous soulevez dans votre lettre.

Notre liste "L'Isle notre ville" réunit des femmes et des hommes tous sensibilisés et engagés pour la préservation de notre environnement.

Romain DUFAUD

Records de chaleur

Face au réchauffement climatique, la commune de L'Isle-sur-la-Sorgue doit agir de manière responsable, pragmatique afin de protéger les habitants, préserver son cadre de vie et préparer l'avenir.

Protéger les populations face aux fortes chaleurs est une priorité. Cela passe par le renforcement du plan communal canicule, l'identification et l'accompagnement des personnes vulnérables, l'ouverture de lieux municipaux rafraîchis, le déploiement de points d'eau et la valorisation de la Sorgue et de ses berges comme espaces de fraîcheur accessibles à tous.

Assurer la continuité de l'enseignement et de l'accueil des jeunes enfants implique de rénover en priorité les écoles et crèches, de végétaliser les cours, d'améliorer le confort thermique des bâtiments et de former les personnels à la gestion des épisodes de fortes chaleurs, en lien avec l'Éducation nationale.

Adapter les logements au climat méditerranéen est essentiel, notamment dans le centre ancien. La commune accompagnera les habitants dans la rénovation thermique des logements, en facilitant l'accès aux aides existantes et en intégrant des règles bioclimatiques compatibles avec la protection du patrimoine dans les documents d'urbanisme.

Végétaliser et rafraîchir la ville permettra d'améliorer la résilience climatique. Un plan de plantation d'arbres, la désimperméabilisation de certains espaces, la protection du patrimoine arboré et le développement d'îlots de fraîcheur seront engagés avec des essences adaptées au climat local.

Développer les transports en commun et les mobilités douces contribuera à réduire la pollution, la chaleur urbaine et la dépendance à la voiture. Cela passera par un réseau cyclable sécurisé, des cheminements piétons ombragés et une meilleure desserte des quartiers et de la gare (mise en place de navettes électriques pour relier les quartiers entre eux mais aussi avec le centre-ville, la gare, et les parkings éloignés)

Former les agents municipaux aux enjeux climatiques garantira que l'adaptation soit intégrée dans l'ensemble des politiques communales, de l'urbanisme à la gestion des espaces verts.

Enfin, **mobiliser les habitants** est indispensable. La commune s'appuiera sur une communication claire et pédagogique, en lien avec les écoles, les associations et les comités de quartier, afin de valoriser les bénéfices concrets du développement durable à court et moyen terme.

L'adaptation au changement climatique est une opportunité pour L'Isle-sur-la-Sorgue : améliorer la santé, la qualité de vie, et l'attractivité de notre commune, tout en préservant son identité et son patrimoine.

Sécheresses dévastatrices

Le changement climatique accroît l'intensité et la fréquence des sécheresses sur notre territoire. À L'Isle-sur-la-Sorgue, commune fortement liée à l'eau, cette situation exige une action responsable, anticipée et coordonnée.

La commune renforcera la **prévention des incendies de forêts et de végétation**, en lien avec les services compétents, par l'entretien des espaces naturels, le débroussaillage, l'information du public et l'intégration du risque incendie dans les projets d'aménagement.

La **préservation de la ressource en eau** constituera une priorité municipale. Elle passera par la protection des milieux aquatiques et des zones humides, la réduction des consommations d'eau dans les équipements publics, la lutte contre les pertes sur les réseaux et la sensibilisation des habitants et des acteurs économiques aux usages responsables.

La commune contribuera au **Plan Eau** en favorisant l'infiltration de l'eau dans les sols, la désimperméabilisations des espaces urbains et une gestion plus durable des eaux pluviales, en coopération avec l'intercommunalité et les acteurs du bassin versant.

Enfin, la **préservation de l'agriculture locale** sera soutenue par la protection des terres agricoles, l'accompagnement des exploitations face aux effets de la sécheresse et le développement des circuits courts, notamment pour l'approvisionnement de la restauration collective.

Agir pour l'eau et l'agriculture, c'est renforcer la résilience de L'Isle-sur-la-Sorgue, préserver son identité et garantir un cadre de vie durable pour ses habitants.

Précipitations torrentielles

Le changement climatique accentue la fréquence et l'intensité des **précipitations torrentielles**, augmentant les risques d'inondations et de dommages aux bâtiments. À L'Isle-sur-la-Sorgue, territoire traversé par la Sorgue et ses canaux, la protection des personnes et des biens est une priorité.

La commune adaptera sa **politique de prévention des risques d'inondation** en renforçant l'information de la population, l'actualisation des dispositifs de prévention, la prise en compte stricte des zones à risque dans l'urbanisme et la coordination avec les acteurs du bassin versant et les services de secours. La gestion des eaux pluviales sera intégrée à tous les projets d'aménagement afin de limiter le ruissellement et de favoriser l'infiltration des eaux.

La protection contre les **désordres affectant les bâtiments**, notamment liés au phénomène de retrait-gonflement des argiles, fera l'objet d'une attention particulière.

Veiller à une meilleure information des habitants, à l'intégration de ces risques dans les documents d'urbanisme et à l'accompagnement des propriétaires dans la prévention et l'adaptation du bâti, en lien avec les dispositifs existants.

Anticiper les risques liés aux pluies intenses, c'est protéger durablement les habitants, préserver le patrimoine bâti et renforcer la résilience de L'Isle-sur-la-Sorgue face au changement climatique.